

Carnaval de Lausanne – du 3 au 6 mai 2018. Détail des mesures en matière de parcage et de circulation

Déroulement du défilé carnavalesque, dimanche 6 mai 2018

	Endroit	Heures
Concert des Guggenmusiks	Place de l'Europe	10h00
Mise en place des chars	Av. Jules-Gonin	Dès 10h30
Formation du cortège	Av. Jules-Gonin	13h00
Départ du cortège <u>Itinéraire</u> : Grand-Chêne – pl. St-François – Grand-Pont – pl. Bel-Air – rue Mauborget – rue Neuve – pl. de la Riponne	Av. Jules-Gonin	14h30

Interdictions de stationner

Endroit	Dates - heures
Place Centrale	Lu 30 avril, 07h00
Rue Pépinet (6 places inférieures)	Me 2 mai, 07h00
Rue Centrale 2 (parc deux-roues)	Je 3 mai, 06h00
Rue Centrale 14 et 16 (parcs deux-roues)	Je 3 mai, 06h00
Pl Pépinet (parc vélos)	Je 3 mai, 06h00
Pl de l'Europe (parc deux-roues)	Ve 4 mai, 06h00



Pl de l'Europe 3 (station taxis et parc deux-roues)	Ve 4 mai, 06h00
Rue Centrale	Du ve 4 mai à 12h30 au lu 7 mai à 13h00
Av. Jules-Gonin (de l'av. J.-J.- Mercier à la rue du Grand-Chêne)	Di 6 mai, 09h00

Mesures en matière de circulation

Mesure	Endroit	Dates - heures
Fermeture pour la durée de la fête	Rue centrale, du rond-point de l'Europe jusqu'à l'accès Parking du Rôtillon	Du ve 4 mai dès 12h30, au lu 7 mai, 13h00
Fermeture pour la durée de la fête	Rue Pépinet	Du ve 4 mai dès 12h30, au lu 7 mai, 13h00
Mise en impasse	Rue St-Martin	Du ve 4 mai dès 12h30, au lu 7 mai, 13h00
Fermeture pour formation du cortège carnavalesque	Av. Jules – Gonin	Di 6 mai, de 09h00 à 16h00
Fermeture pour passage du cortège carnavalesque	Av. Jules-Gonin - Grand-Chêne - pl. St-François - Grand-Pont - pl. Bel-Air - rue Mauborget - rue Neuve - pl. de la Riponne	Di 6 mai, 14h00, jusqu'au terme du cortège et du nettoyage de la chaussée

le Corps de police

Lausanne, le 30 avril 2018